



N° OJ : 30

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/09/2021

Objet : Association des habitants de la rue d'Ophem.- Subside : 1.107,15 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives valorisant les espaces verts auprès des visiteurs et habitants de la Ville et amenant au respect de ceux-ci peuvent être encouragées ;

Considérant que l'association des habitants de la rue d'Ophem s'engage dans pareille initiative pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.107,15 EUR à l'association des habitants de la rue d'Ophem ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 1.107,15 EUR à l'article 76605/332/02 du budget ordinaire 2021 est octroyé à l'association des habitants de la rue d'Ophem pour l'entretien des plantes grimpantes, des animations et la sensibilisation à la propreté et à la végétalisation de la rue d'Ophem.

Annexes :